Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

(Vidéo) Petit-déjeuner CPME ‘Comment présenter au mieux son dossier de crédit professionnel ?’

La Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse (CPME 84) et la Société générale (qui a absorbé la Société Marseillaise de Crédit) proposent un petit déjeuner ayant pour thème : ‘Comment présenter au mieux son dossier de crédit professionnel ?’

En effet, une demande de financement professionnel est un moment clef de la relation bancaire. Afin de favoriser le délai de traitement, la qualité des échanges, et bien sûr la bonne tenue du dossier, il est utile de s’entendre sur les attendus du dossier présenté et les principaux critères d’octroi.

Les questionnements sont nombreux
Comment la banque analyse-t-elle une demande de financement professionnel ? Quels en sont les critères

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

déterminants ? Comment le porteur de projet peut-il favoriser la bonne compréhension et appréciation de son projet ? Quels écueils éviter ? Quels atouts valoriser ? Quels documents présenter ?

La matinée sera animée
par Magali Martin, directrice des risques de crédits et Franck Harbreteau, accompagnateur du marché des professionnels SG SMC.

Les infos pratiques
'Comment présenter au mieux son dossier de crédit professionnel ?' Mardi 22 octobre de 8h30 à 10h30, au Mercure Avignon TGV, 2, rue Mère Teresa à Avignon. Parking gratuit et co-voiturage possible. Inscriptions fermes et définitives ici. Contact CPME 84 04 90 14 90 90.

Crédit municipal : les Vauclusiens en force dans les instances nationales

David Fournier à la présidence. Jean-Dominique Faedda en tant que secrétaire-adjoint. Le Crédit municipal d'Avignon est particulièrement bien représenté au sein de son instance nationale.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

David Fournier, vice-président du Crédit municipal d'Avignon, vient d'être réélu à l'unanimité à la présidence de la Conférence permanente des Caisses de Crédit Municipal.
Egalement adjoint délégué à l'administration générale, au personnel, aux systèmes d'information et à la gestion de crise à la mairie d'Avignon, l'élu a été désigné pour un nouveau mandat de 3 ans. Il aura pour mission de poursuivre la défense des intérêts communs de ces établissements publics locaux réunis au sein de cette association regroupant près d'une vingtaine de Crédit municipaux* disposant d'une petite cinquantaine d'antennes réparties sur l'ensemble du territoire national.
Par ailleurs, Jean-Dominique Faedda, directeur général du Crédit Municipal d'Avignon a été, lui aussi, réélu au poste de secrétaire-adjoint.

Avignon doyen des Crédits municipaux en France
La Caisse de Crédit Municipal d'Avignon est l'héritier direct du Mont de Piété d'Avignon qui a commencé son activité de prêts sur gages le 17 avril 1610. C'est l'établissement le plus ancien en France.
Le prêt sur gage est aujourd'hui un service public règlementé permettant des prêts en urgence contre le dépôt en garantie d'un objet de valeur.
Le Crédit municipal d'Avignon, qui dispose aussi d'antennes à Arles, Carpentras et Valence, propose également des comptes à vue aux personnes physiques et aux associations, des livrets et placements ainsi que des prêts personnels jusqu'à 75 000 € et des microcrédits.

L.G.

**Nantes, Toulon, Nîmes, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Caen, Lyon, Lille, Marseille, Nice, Toulouse, Nancy, Paris, Reims, Roubaix, Rouen, Strasbourg et Avignon.*

Laurent Fromageau va prendre la direction du Crédit agricole Alpes-Provence

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

Laurent Fromageau vient d'être nommé directeur général du Crédit agricole Alpes-Provence. Ce dernier prendra ses fonctions à compter du 4 mars 2024. Il succèdera alors à Serge Magdeleine, en poste depuis 4 ans, qui devenu directeur général de LCL depuis le 1er janvier 2024.
Nommé par le conseil d'administration de la caisse régionale présidé par Franck Alexandre, Laurent Fromageau est actuellement directeur général adjoint en charge de la banque de proximité de LCL, membre du comité exécutif de la banque ainsi que du comité de direction de Crédit agricole SA depuis mai 2016.
Titulaire d'un Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de mathématiques appliquées et nouvelles applications de l'informatique de l'université catholique d'Angers, ce dernier était auparavant directeur général adjoint de la Banque de proximité à l'international (BPI), en charge du développement et du fonctionnement au sein de Crédit agricole SA depuis 2012.

Lire également : « Le Crédit Agricole et VPA s'associent pour le développement du Vaucluse »

Forte expérience au sein des caisses régionales du Crédit agricole
Egalement diplômé de l'Institut de mathématiques appliquées d'Angers et de l'Institut des techniques bancaires, le futur directeur général de Crédit agricole Alpes-Provence, dispose de plus de 20 années d'expérience au sein des caisses régionales de Crédit agricole. En effet, c'est en 1988 qu'il entre au Crédit agricole de l'Anjou Mayenne comme consultant interne.
Il rejoint ensuite le Crédit agricole de Loire-Atlantique, où il évolue pendant plus de 12 ans dans des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

fonctions de développement avant de devenir responsable d'une région commerciale lors de la fusion de la Caisse régionale Atlantique Vendée. Puis en 2004, il rejoint le comité de direction du Crédit agricole Nord de France comme directeur commercial, avant d'être nommé, en 2008, directeur régional de Paris au sein du Crédit Agricole d'Ile-de-France.

780 000 clients dans 3 départements dont le Vaucluse
Le Crédit Agricole Alpes Provence couvre les territoires des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse et des Hautes-Alpes. La banque coopérative y dispose de 158 agences où travaillent 2 260 collaborateurs au service de 780 000 clients, dont près de la moitié sont des clients sociétaires, propriétaires de leur banque.

Succession : la baisse des frais bancaires toujours au point mort

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

Moneyvox fait le point sur les frais de succession, prélevés par la banque sur les avoirs d'un client décédé avant transfert des fonds à ses héritiers. Une source éternelle d'irritation pour ces derniers, tant l'opacité et le grand écart tarifaire est de mise sur ce service. Plus d'un an après les promesses de changement de la part des pouvoirs public, le constat de MoneyVox est sans appel : rien ne bouge !

Tarifs de traitement du dossier : immobilité totale

Rien ne bouge, ou presque, sur les tarifs : sur les 128 établissements étudiés cette année*, 118 n'ont rien changé, 2 (Crédit Agricole Sud Méditerranée et BNP Paribas Réunion) les ont sensiblement baissés tout en restant au-dessus de la moyenne, et 8 les ont augmentés, dont 3 fortement (de 30% pour les Banques Populaires Aquitaine Centre Atlantique et Méditerranée).

En moyenne donc, les frais d'une succession moyenne ne baissent, depuis un an, que de quelques centimes.

« Une situation totalement inacceptable, quand on rappelle qu'au printemps 2022, Bercy avait déclaré demander aux banques un « gros gros effort » sur le sujet… et que la baisse qui s'en était suivie n'était que de 4%. Depuis plus rien, le sujet est au point mort et les tarifs vont toujours quasiment du simple au décuple selon les banques… pour un travail identique ! », s'indigne Maxime Chipoy, président de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

Moneyvox.
Seules quelques banques en ligne (dont Boursorama qui passe la gratuité de 20 000 à 25 000€ par dossier) ne facturent pas cette opération.

> « Pourquoi prélever un pourcentage, alors qu'un virement prend le même temps à réaliser quel que soit son montant ? »
>
> *Maxime Chipoy, président de Moneyvox*

Virements à l'extérieur : des pratiques anticoncurrentielles comme gravées dans le marbre
Le comble de la facturation excessive reste sans doute les « Frais de virement final de la succession », prélevés quand la banque envoie l'argent aux héritiers.
Plusieurs Crédits Agricoles (Pyrénées-Gascogne, Sud Méditerranée, Centre Ouest…) facturent cette opération 80€ ou plus. Mais la palme revient au Crédit Mutuel-CIC, dont la plupart des caisses facturent 1% du montant des actifs (soit 150€ pour notre profil-type) un montant qui ne vous sera, bien sûr, pas facturé si l'argent reste au sein du Crédit Mutuel-CIC.
« Pourquoi prélever un pourcentage, alors qu'un virement prend le même temps à réaliser quel que soit son montant ? Pourquoi facturer si cher ce seul virement (qui s'ajoute aux frais de succession déjà prélevés) alors qu'un virement « de notre vivant » coûte environ 5€ quand on le fait faire au guichet ? Nous sommes ici face à une pratique anticoncurrentielle où la banque impose à des héritiers pieds et poings liés ses conditions : soit l'argent reste chez nous, soit vous payez le prix fort », analyse le président de Moneyvox.

Après le scandale des successions de mineurs, des progrès limités
Les frais bancaires de succession avaient au printemps 2022 défrayé la chronique, quand La Banque Postale avait facturé aux parents d'un mineur décédé des frais pour fermer le livret de l'enfant. Un an et demi plus tard, le sujet n'est, pour l'essentiel, pas réglé.
37 établissements indiquent désormais ne plus facturer les frais pour succession des mineurs, parmi lesquels 8 Banques populaires, 6 Caisses d'épargne, 11 Crédits agricoles, le Crédit Coopératif, Fortuneo, Boursorama, et LCL. Un chiffre qui reste cependant très minoritaire.
« A noter que La Banque Postale, banque visée par la polémique du printemps 2022, n'indique toujours pas la gratuité pour les successions de mineurs dans sa plaquette, alors même qu'elle a assuré que cette gratuité est bien en place ! », indique Maxime Chipoy.

Classement des établissements les plus chers sur leurs frais de succession**

Cliquer sur les tableaux pour les agrandir.

À propos de MoneyVox :
Créé en 2003, MoneyVox est un site d'actualités, d'explications et de comparatifs sur la finance

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

personnelle et le budget. MoneyVox traite de multiples sujets comme la banque au quotidien, les moyens de paiement, les produits d'épargne, les crédits, les impôts, la retraite, les assurances ou l'énergie. L'équipe se compose aujourd'hui d'une dizaine de journalistes et de professionnels du web. Le site héberge également un forum très actif sur les questions financières.

*Cas d'une succession simple de 15 000€, réglée en moins d'un an à des héritiers clients d'une autre banque.
**Cas d'une succession simple de 15 000€, réglée en moins d'un an à des héritiers clients d'une autre banque.

Succession : la baisse des frais bancaires toujours au point mort

Comme chaque année à l'approche de la Toussaint, Moneyvox* fait le point sur les frais de succession, prélevés par la banque sur les avoirs d'un client décédé avant transfert des fonds à ses héritiers. Une source éternelle d'irritation pour ces derniers, tant l'opacité et le grand écart

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

tarifaire est de mise sur ce service. Plus d'un an après les promesses de changement de la part des pouvoirs public, le constat de MoneyVox est sans appel : rien ne bouge !

Tarifs de traitement du dossier : immobilité totale
Rien ne bouge, ou presque, sur les tarifs : sur les 128 établissements étudiés cette année**, 118 n'ont rien changé, 2 (Crédit Agricole Sud Méditerranée et BNP Paribas Réunion) les ont sensiblement baissés tout en restant au-dessus de la moyenne, et 8 les ont augmentés, dont 3 fortement (de 30% pour les Banques Populaires Aquitaine Centre Atlantique et Méditerranée).

> « Les tarifs vont toujours quasiment du simple au décuple selon les banques. »
>
> *Maxime Chipoy, président de Moneyvox.*

En moyenne donc, les frais d'une succession moyenne ne baissent, depuis un an, que de quelques centimes. « Une situation totalement inacceptable, quand on rappelle qu'au printemps 2022, Bercy avait déclaré demander aux banques un 'gros gros effort' sur le sujet… et que la baisse qui s'en était suivie n'était que de 4%. Depuis plus rien, le sujet est au point mort et les tarifs vont toujours quasiment du simple au décuple selon les banques… pour un travail identique », s'indigne Maxime Chipoy, président de Moneyvox.
Seules quelques banques en ligne (dont Boursorama qui passe la gratuité de 20 000 à 25 000€ par dossier) ne facturent pas cette opération.

Virements à l'extérieur : des pratiques anticoncurrentielles comme gravées dans le marbre
Le comble de la facturation excessive reste sans doute les 'Frais de virement final de la succession', prélevés quand la banque envoie l'argent aux héritiers.
Plusieurs Crédits Agricoles (Pyrénées-Gascogne, Sud Méditerranée, Centre Ouest…) facturent cette opération 80€ ou plus. Mais la palme revient au Crédit Mutuel-CIC, dont la plupart des caisses facturent 1% du montant des actifs (soit 150€ pour notre profil-type) un montant qui ne vous sera, bien sûr, pas facturé si l'argent reste au sein du Crédit Mutuel-CIC.

« Pourquoi prélever un pourcentage, alors qu'un virement prend le même temps à réaliser quel que soit son montant ? Pourquoi facturer si cher ce seul virement (qui s'ajoute aux frais de succession déjà prélevés) alors qu'un virement 'de notre vivant' coûte environ 5€ quand on le fait faire au guichet ? Nous sommes ici face à une pratique anticoncurrentielle où la banque impose à des héritiers pieds et poings liés ses conditions : soit l'argent reste chez nous, soit vous payez le prix fort », analyse Maxime Chipoy.

Classement des établissements les plus chers sur leurs frais de succession**

Successions de mineurs, des progrès limités
Les frais bancaires de succession avaient au printemps 2022 défrayé la chronique, quand La Banque

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

Postale avait facturé aux parents d'un mineur décédé des frais pour fermer le livret de l'enfant. Un an et demi plus tard, le sujet n'est, pour l'essentiel, pas réglé.
37 établissements indiquent désormais ne plus facturer les frais pour succession des mineurs, parmi lesquels 8 Banques populaires, 6 Caisses d'épargne, 11 Crédits agricoles, le Crédit Coopératif, Fortuneo, Boursorama, et LCL. Un chiffre qui reste cependant très minoritaire.
« A noter que La Banque Postale, banque visée par la polémique du printemps 2022, n'indique toujours pas la gratuité pour les successions de mineurs dans sa plaquette, alors même qu'elle a assuré que cette gratuité est bien en place » rappelle le président de Money vox.

**Créé en 2003, Moneyvox est un site d'actualités, d'explications et de comparatifs sur la finance personnelle et le budget. Le site traite de multiples sujets comme la banque au quotidien, les moyens de paiement, les produits d'épargne, les crédits, les impôts, la retraite, les assurances ou l'énergie. L'équipe se compose aujourd'hui d'une dizaine de journalistes et de professionnels du web. Le site héberge également un forum très actif sur les questions financières.*
***Cas d'une succession simple de 15 000€, réglée en moins d'un an à des héritiers clients d'une autre banque.*

Crédit immobilier : la fête est finie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

Après 4 années records avec des taux de crédits immobiliers autour de 1%, le début de l'année 2023 a mis fin à cette euphorie dans le secteur immobilier. Ainsi, selon le dernier observatoire du crédit immobilier de Meilleurtaux, la hausse des taux observée depuis quelques mois et la baisse de l'offre des biens et des crédits ont conduit au fort ralentissement que nous observons aujourd'hui. La guerre en Ukraine, la crise énergétique ont entrainé une reprise très forte et très rapide de l'inflation, qui a poussé la Banque centrale européenne à relever à plusieurs reprises ses taux directeurs contribuant ainsi à renchérir le coût de l'argent de manière très rapide.

« Après l'euphorie, le marché est aujourd'hui atone avec une baisse de la demande, de l'offre et des restrictions bancaires fortes avec une baisse de la demande qui s'accentue au cours du second trimestre 2023, » constate Mael Bernier, porte-parole de Meilleurtaux.com.
Finis les taux à 1%, en juin 2022, la très grande majorité des barèmes bancaires se situaient entre 1,50% et 1,90%. En juin 2023, près de 80% des barèmes dépassent les 3,70% sur 20 ans.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

Le point sur les taux

Emprunt 200 000€	Taux moyen 20 ans	mensualité HA	Coût du crédit
2012	3,90%	1201	88 848
2013	3,35%	1145	74 695
2014	3,01%	1110	66647
2015	2,40%	1050	52 021
2016	1,83%	996	38 978
2017	1,70%	984	36 063
2018	1,62%	976	34 280
2019	1,40%	956	29 421

Evolution des taux : que s’est-il passé entre juin 2022 et juin 2023 ?
La bonne nouvelle c’est que la stabilisation des OAT entraine un écart qui devient de plus en plus favorable aux banques avec les taux des crédits aux particuliers ce qui va les pousser à prêter plus ; par ailleurs, le taux d’usure, une nouvelle fois revu à la hausse atteint en juillet 2023, 5,09% sur les prêts sur 20 ans et plus. Une autre bonne nouvelle car il apparait plus en phase avec les taux pratiqués sur le marché. Rappelons-le, le taux d’usure, c’est le taux maximum légal tout compris (taux mais aussi assurance, garantie, frais etc…).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

Le point sur les taux

Emprunt 200 000€	Taux moyen 20 ans	mensualité HA	Coût du crédit
2020	1,35%	951	28 325
2021	1,00%	920	20 749
Janvier 2022	1,20%	933	23 976
Avril 2022	1,50%	965	31 622
Juillet 2022	2%	1011	39 429
Octobre 2022	2,50%	1060	54 353
Janvier 2023	3,00%	1109	66 207
Mars 2023	3,20%	1129	71 038
Juillet 2023	3,80%	1191	85 837

Qu’en est-il du pouvoir d’achat immobilier des ménages français ?
L’impact de la hausse des taux : en janvier 2021, près de 70% des ménages avaient un taux d’endettement inférieur à 35% et seulement 22,13% supérieur à 40%. Sur les derniers mois et avec l’augmentation des taux, la situation se complique nettement.
En octobre 2022, 58,14% avaient un taux d’endettement inférieur à 35%, 13,47% entre 35% et 40% et 28,39% à plus de 40%.
En juin 2023, à peine un dossier sur 2 restent sous la barre des 35% d’endettement, c’est-à-dire finançables alors qu’un tiers dépassent les 40% d’endettement.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

Coût du crédit et revenus nécessaires

Pour un prêt de 200 000€ sur 20 ans			
	Taux	Mensualité ass comprise*	Revenus mensuels nets nécessaires
Janvier 2022	1,20%	994€	2 840€
Octobre 2022	2,50%	1 116€	3 190€
Mars 2023	3,20%	1 186€	3 380€
Juin 2023	3,80%	1 248€	3 560€

Si on se projette maintenant sur ce qui nous attend à la rentrée, à savoir des taux autour de 4%, la part des finançables va encore diminuer. En effet, l'impact est immédiat car pour un prêt de 200 000 euros sur 20 ans, les revenus mensuels nets nécessaires seront de 3 650 euros, pour une mensualité de 1 269 euros.

« Pour compenser la hausse des taux entre 2022 et 2023, il faut gagner 25% de plus ! »

Ainsi, entre janvier 2022 et septembre 2023, les ménages français auront perdu en moyenne entre 50 000 et 60 000 euros de capacité d'emprunt. Un autre exemple, en janvier 2022, pour des revenus nets de 4 000 euros et avec un taux aux alentours de 1,20%, la capacité d'emprunt du ménage était de 282 000 euros. En juin 2023, avec les mêmes conditions de départ et un taux à 3,80%, elle s'élève à 224 500 euros. En septembre 2023 la capacité d'emprunt sera à 221 000€.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

La réalité pour les ménages

Pour des revenus nets de 4000€ mensuels		
	Taux	Capacité d'emprunt
Janvier 2022	1,20%	282 000€
Octobre 2022	2,50%	251 000€
Mars 2023	3,20%	236 000€
Juin 2023	3,80%	224 500€
Septembre 2023	*4%*	*221 000€*

En moyenne entre 50 et 60 000€ de perdus pour les ménages en 18 mois !

« Entre 2021 et juin 2023, la part des dossiers finançables est passée de 70% à 55%. Il est indéniable qu'avec le contexte économique actuel et la hausse des taux, le pouvoir d'achat des ménages est très impacté. Pour un prêt de 200 000€ sur 20 ans, les mensualités ont augmenté et afin de compenser cette hausse, entre les 2 périodes de référence, il faudrait gagner 25% de plus ou espérer que la valeur des biens s'effondre de 25%, analyse Mael Bernier. Malheureusement aucune de ces solutions n'est réellement crédible. »

« Après 2022 qui a été une année charnière, l'année 2023 marquera sans doute le secteur immobilier comme l'année de la bascule, poursuit Maël Bernier. Finie l'euphorie, la hausse des taux grève les capacités d'emprunt et cette hausse n'est pas terminée, nous attendons 4% pour la rentrée.Par ailleurs, les dernières recommandations du HCSF, sont totalement insignifiantes et ne permettront pas de fluidifier le marché. La situation semble donc bloquée entre acheteurs qui attendent une hypothétique chute des prix, affaiblis par labaisse incessante de leur capacité d'emprunt et des propriétaires vendeurs de plus en plus rares. Pour conclure, il faut rappeler que la hausse des taux des 18 derniers mois ne se compenserait qu'avec une baisse des prix de 25%, c'est un scénario totalement improbable alors que la demande de logements ne cesse d'augmenter et que la construction est à l'arrêt ou presque. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

Attention aux arnaques téléphoniques aux faux agents de la Banque de France

La Banque de France alerte le public sur des tentatives d'escroqueries téléphoniques utilisant frauduleusement son nom et son numéro de téléphone.

Les escrocs prétendent appartenir au personnel de la Banque de France (souvent le service des fraudes) et demandent aux personnes contactées d'annuler des opérations prétendument frauduleuses en se connectant à leur espace personnel de leur banque. En réalité, les personnes procèdent à la validation d'opérations au profit des escrocs. Ces escrocs sont d'autant plus crédibles qu'ils parviennent à afficher, sur l'écran du téléphone de la personne contactée, le véritable numéro de la Banque de France et qu'ils détiennent des informations personnelles de leur victime, notamment ses coordonnées bancaires.

> « La Banque de France ne sollicite jamais la communication de coordonnées bancaires, d'informations personnelles ou la validation/annulation d'une opération bancaire. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

Que faire si vous êtes victime ?
1. Contactez votre banque ! Signalez-lui rapidement les opérations frauduleuses, au plus tard dans les 13 mois de la date du débit. Ce délai est plus court* lorsque l'établissement du bénéficiaire du paiement se situe en dehors de l'Union Européenne ou de l'Espace Économique Européen. Pour rappel : votre banque doit rembourser la somme débitée. En cas de désaccord, la charge de la preuve appartient à la banque. Pour refuser de vous rembourser, la banque doit démontrer que vous avez été particulièrement négligent dans la conservation de vos données bancaires.

2. Déposez plainte : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

3. Enfin, vous pouvez contacter INFO ESCROQUERIES au 0 805 805 817 (appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 18h30) et/ou faire un signalement sur www.internet-signalement.gouv.fr.

L.G.

* *Le délai est alors ramené à 70 jours (le contrat carte peut prévoir un délai plus long, ne pouvant dépasser 120 jours).*

Les banques qui réchauffent le plus la planète

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

Pour que l'économie puisse devenir climatiquement neutre, d'énormes investissements sont nécessaires. En effet, le tournant énergétique, celui de la mobilité propre et la généralisation des procédés innovants nécessiteront beaucoup d'argent pour être développé et mis en place. C'est là que les banques ont un rôle à jouer en tant que partenaires.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

Malgré cela, des sommes énormes continuent d'être investies dans les énergies fossiles, comme le montre également un autre de nos graphiques sur les subventions mondiales – une contradiction si l'on regarde les objectifs climatiques.

Le « Banking on Climate Chaos » est un rapport produit par plusieurs associations environnementales internationales se penchant sur les activités des banques vis-à-vis des énergies fossiles depuis la signature des accords de Paris sur le climat.

Ce graphique indique les banques qui ont le plus investi dans les énergies fossiles depuis la signature en 2016 par 175 pays de cet accord international visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Entre 2016 et 2022, la banque américaine JPMorgan Chase a ainsi investi plus de 434 milliards de dollars dans les énergies fossiles. BNP Paribas est la onzième banque mondiale ayant le plus investi dans ce secteur.

De Claire Villiers pour Statista

Il n'y a jamais eu autant de banquiers millionnaires dans l'UE

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

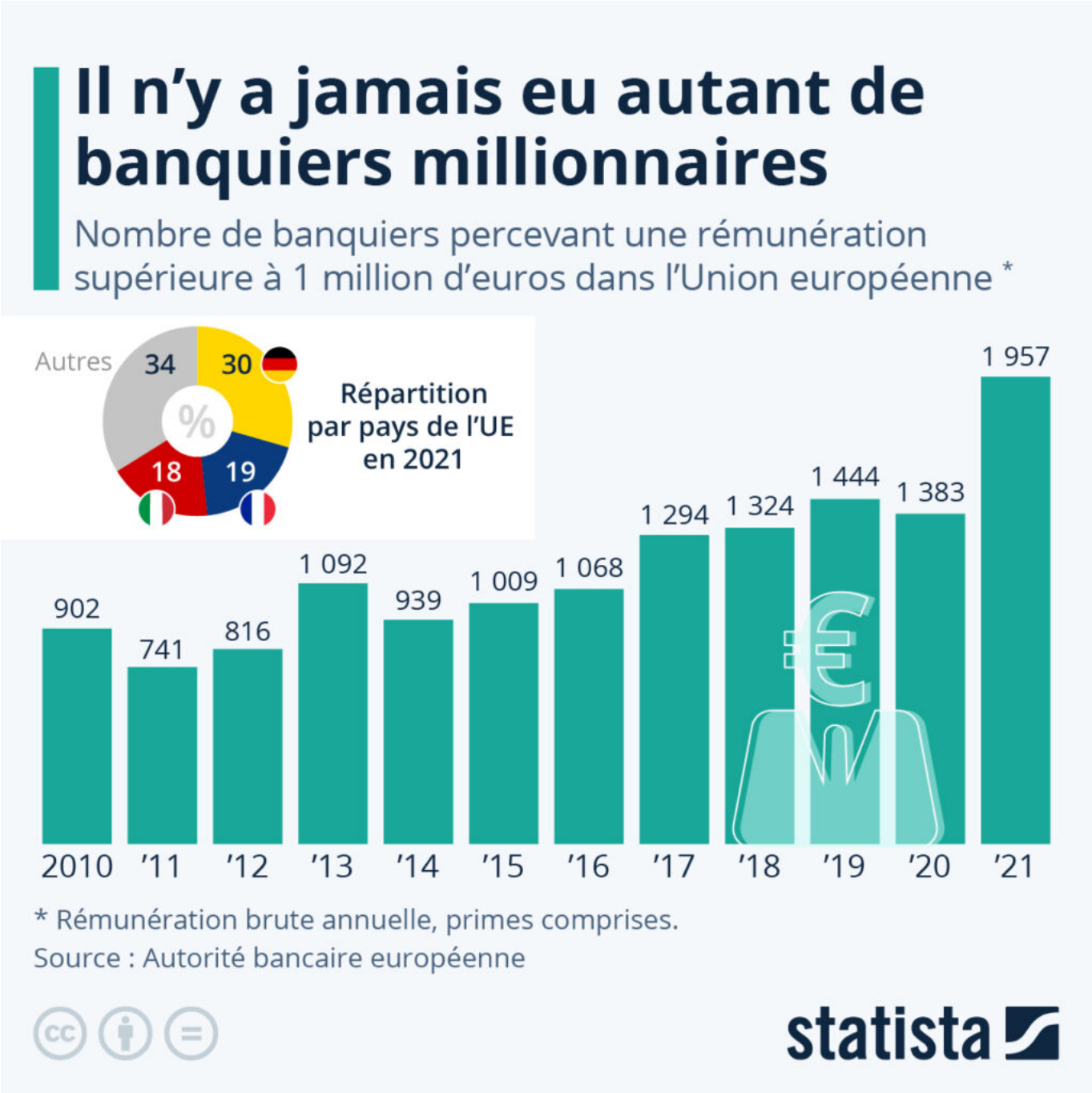

L'Autorité bancaire européenne (ABE) a récemment publié son rapport annuel sur les hauts revenus. L'analyse, qui couvre la dernière décennie jusqu'en 2021, montre une hausse significative du nombre de banquiers et d'employés de sociétés d'investissement percevant une rémunération annuelle supérieure à 1 million d'euros dans les pays de l'Union européenne (UE).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2025

« Cette augmentation est liée à la bonne performance globale des entreprises, en particulier dans le domaine de la banque d'investissement et du trading », précise l'ABE, mais aussi à la poursuite de l'exode post-Brexit des banquiers de Londres vers l'UE et à une hausse générale des salaires dans ce secteur.

Comme l'indique le graphique ci-dessus, on dénombrait au total 1957 banquiers millionnaires dans l'UE en 2021, un record, dont environ la moitié en Allemagne (585) et en France (371). Cette année-là, les principaux groupes bancaires français, tels BNB Paribas et Société Générale, avaient signé des performances historiques, avec des revenus au plus haut depuis quinze ans.

Tristan Gaudiaut pour Statista.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !